COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 28 octobre 2022

COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L’épidémie régresse : se vacciner, se protéger pour confirmer son repli !

La circulation du virus a ralenti ces 7 derniers jours en Bourgogne-Franche-Comté, où le taux de positivité des tests, qui reste néanmoins élevé, doit inciter chacun au maintien de la prudence. Les vaccinations contre le COVID et contre la grippe sont recommandées.

Le taux d’incidence du COVID-19 en population générale affiche un net recul ces 7 derniers jours en Bourgogne-Franche-Comté. Cette baisse, de plus de 20%, s’observe dans tous les départements. Le nombre de nouvelles hospitalisations s’infléchit également.

Si la circulation du virus décélère, le taux de positivité des tests, stable autour de 30%, montre qu’il est cependant toujours là, avec son potentiel de dangerosité pour les plus fragiles.



Dans ce contexte, et alors que les vacances scolaires favorisent les retrouvailles entre générations, l’ARS rappelle encore les enjeux des gestes barrières et de la vaccination.

La protection apportée par le vaccin contre le COVID-19 diminue avec le temps : une nouvelle dose de rappel est recommandée pour les plus de 60 ans et pour toutes les personnes à risque de forme grave de la maladie, ainsi que pour leur entourage.

Pour être doublement protégé, l’ARS encourage aussi à la vaccination contre la grippe, dont la campagne a été lancée le 18 octobre. Jusqu’au 15 novembre, cette vaccination est réservée en priorité aux personnes les plus fragiles et aux professionnels de santé.

Depuis mars 2020, 6 871 personnes sont décédées d’une forme sévère de COVID-19 dans les établissements de santé de Bourgogne-Franche-Comté ; 2 522 en établissements médico-sociaux.